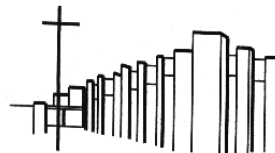


2011 Un seul Seigneur... Una sola Fede...



HORAIRE D'ÉTÉ : HEURES D'ÉTÉ POUR LE BUREAU

Veuillez prendre note que le bureau est fermé les vendredis jusqu'en septembre !



COMPTOIR SAINTE-ANGÈLE

Dorénavant, le comptoir Sainte-Angèle sera fermé les samedis, et pendant toute la durée des vacances de la construction, soit du lundi 25 juillet au dimanche 7 août.



VENTE DE GARAGE

Nous remercions les 26 personnes qui ont loué une table lors de la vente de garage, tous ceux qui sont venus faire un tour et tous les organisateurs de cet événement au projet des jeunes de la JMJ. L'activité, incluant lave-auto, bouffe, rafraîchissement, a rapporté la coquette somme de 1,360 \$.

UN DEUXIÈME MANDAT

Le mercredi 29 juin dernier, j'apprenais avec joie, quoique par le courrier électronique diocésain, que l'évêque me confiait la cure de la paroisse Sainte-Angèle pour un deuxième mandat. C'est dire que je suis avec vous, si Dieu me prête vie, jusqu'au 1^{er} septembre 2017. Je n'aurai jamais vécu aussi longtemps à la même adresse de toute ma vie ! Je m'en réjouis d'autant plus que j'espérais participer aux festivités du cinquantième anniversaire de la paroisse, fondée en 1962. J'en profite pour remercier les nombreux bénévoles qui rendent la vie de cette communauté vivante et enrichissante. C'est grâce à eux que j'aime être votre curé !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PAROISSIENS

Au nom de tous les paroissiens, je tenais à souhaiter la bienvenue à Sainte-Angèle aux nouveaux paroissiens. Vos êtes membres d'une communauté vivante qui vous accueille à bras ouverts. N'hésitez pas à passer rencontrer le curé au presbytère qui se fera un plaisir de vous remettre notre dernier Bulletin saisonnier dans lequel vous trouverez de nombreux renseignements concernant la vie de la paroisse. Vous pourrez, si vous le désirez, vous procurer aussi la boîte d'enveloppes pour les offrandes dominicales. Ce système nous permet de vous remettre votre reçu pour fins d'impôt en février prochain. La rentrée pastorale se fera le dimanche 18 septembre prochain. La messe de 10h30 sera suivie de la fête de la rentrée où nous mangerons ensemble maïs et hot-dogs. Réservez donc un peu plus de temps que la durée de la messe, nous serons heureux de faire plus ample connaissance. D'ici là, bon été.



CATÉCHÈSES POUR L'ANNÉE 2011-2012 RÉUNIONS D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

Il y aura deux soirées auxquelles sont convoqués les parents désireux d'assurer une formation chrétienne catholique pour leurs enfants. Elles auront lieu les mardi 13 et mercredi 14 septembre prochain à 19h dans la salle paroissiale. Le coût annuel du parcours catéchétique est de 45\$ par enfant. Nous vous prions de faire connaître ces dates aux familles de votre entourage où il y a des enfants en âge scolaire. Idéalement, les enfants débutent les parcours catéchétiques à leur deuxième année scolaire, soit à l'âge de sept ans.

PAKISTAN : LES CHRÉTIENS CRAIGNENT PLUS QUE JAMAIS POUR LEUR SÉCURITÉ - MONTÉE ALARMANTE DE L'ISLAMISME

ROME, Lundi 4 juillet 2011 (ZENIT.org) – Avec la dissolution du ministère des minorités, les chrétiens craignent plus que jamais pour leur sécurité, rapporte, dans une dépêche « Eglises d'Asie », l'agence des Missions étrangères de Paris.

Quelques mois à peine après l'assassinat de Shabaz Bhatti (1), le ministère fédéral pour les minorités religieuses vient d'être dissous par Islamabad, ravivant les craintes des chrétiens qui voient disparaître ce que certains considéraient comme leur dernier rempart contre la montée alarmante de l'islamisme au Pakistan. Le 1er juillet est entré en vigueur le 18e amendement, voté par le parlement puis approuvé par le gouvernement le 28 juin dernier, lequel décentralise pour les affecter aux provinces, sept fonctions ministérielles, dont le ministère fédéral pour les minorités religieuses. L'ensemble des minorités chrétiennes, mais aussi hindoues, sikhs et ahmadis, qui subissent les conséquences de l'islamisation et de la montée de l'extrémisme au Pakistan, ont dénoncé unanimement un « amendement constitutionnel auquel elles n'avaient pris aucune part ». Akram Masih Gill, qui s'est vu retirer aujourd'hui ses fonctions de ministre des minorités religieuses, a lui aussi bataillé en vain afin empêcher le vote de ce remaniement constitutionnel. Catholique comme son prédécesseur, il a organisé des débats au parlement et plus récemment encore de grandes manifestations regroupant les différentes minorités religieuses au Pakistan. La disparition du ministère des minorités avait déjà failli passer en force il y a quelques mois, mais avait été annulé in extremis peu avant la mort de Shahbaz Bhatti, grâce à l'intervention des États-Unis.

Pour les chrétiens, dont l'agence Fides rapporte la consternation, cette mesure, pressentie depuis l'assassinat de Shabaz Bhatti en mars dernier, « fait disparaître de l'agenda du gouvernement central toutes les préoccupations concernant les droits des minorités ». C'est comme si l'on « assassinait Shabaz Bhatti une deuxième fois », déplore une source locale, ajoutant que « le premier [assassinat] avait consisté en son élimination physique, et le deuxième en l'élimination de son projet et de l'héritage politique en faveur duquel il s'était tant engagé ». Un prêtre de Lahore n'hésite pas quant à lui à prédire : « Pour les fondamentalistes, ce sera un 'feu vert' donné à de nouvelles agressions, violences et persécutions contre les chrétiens ». Malgré la dissolution de son ministère, Akram Gill a tenu aujourd'hui à rassurer les minorités religieuses en déclarant avoir reçu « des garanties du Premier ministre » pour que leur protection soit assurée et que soit réintégrée au sein du tout nouveau mais encore mal défini ministère fédéral pour l'harmonie interreligieuse et les droits de l'homme, une partie des fonctions de l'ancien ministère des minorités. Dans le flot des réactions qui ont suivi l'annonce, le 29 juin, de l'adoption du 18e amendement, Nazir Bhatti, président du Pakistan Christian Congress (PCC) a dénoncé la « manœuvre prévisible » du gouvernement pour affaiblir davantage les droits des minorités. Soulignant le fait que désormais les chrétiens seraient écartés de toute législation au niveau fédéral, il a soutenu que la seule solution qui leur restait pour ne pas être à la merci des islamistes était de créer une nouvelle province à majorité chrétienne, au sein du Penjab, où ils seraient à l'abri des conséquences du 18e amendement.

De son côté, Julius Salik, ancien ministre fédéral et président du World Minorities Alliance, une ONG de défense des droits de l'homme, a rappelé que « la présence des chrétiens au niveau fédéral était cruciale, car ils devaient faire face à la discrimination, l'injustice et la persécution, de façon permanente (...) et que ces problèmes ne pouvaient se résoudre qu'au niveau national et non pas provincial ». Une vision des choses à laquelle ont souscrit tous les responsables des minorités religieuses, qui ont dénoncé le fait que les dynasties politiques locales, déjà très puissantes, pourront désormais nommer responsables des minorités des personnes qui leur seraient inféodées et empêcher de venir au jour bon nombre d'affaires liées aux lois anti-blasphèmes (2) et aux règlements de compte entre communautés (3).

(1) Le 2 mars 2002, Shahbaz Bhatti, 42 ans, ministre fédéral des minorités depuis 2008, catholique militant contre la loi anti-blasphème, était abattu à Islamabad au volant de sa voiture. Le meurtre avait été immédiatement revendiqué par le Tehrik-e-Taliban Pakistan, mouvement réputé proche d'Al Qaeda, qui avait accusé le ministre de s'être « opposé à la loi anti-blasphème ». Après avoir fait part il y a peu, de son intention de clore l'enquête « faute de preuves », le ministère de l'intérieur vient aujourd'hui 1er juillet, de confirmer que Shahbaz Bhatti a bien été tué par la « brigade 313 » d'Al Qaeda. Appelée également « l'armée fantôme », cette fédération de mouvements terroristes aurait chargé des membres de Tehrik-e-Islami et Ghazi Force d'exécuter le ministre. Voir EDA 540, 544, 547.

(2) Les lois anti-blasphème actuellement en vigueur au Pakistan punissent de la peine de mort toute offense faite à Mahomet, et de la prison à perpétuité toute profanation du Coran, sur la base des articles 295-B et 295-C du Code pénal. Dénoncées par les militants des droits de l'homme au Pakistan comme à l'étranger, ces lois, qui s'appuient essentiellement sur la dénonciation, n'ont cependant jamais été appliquées que ces derniers mois dans le pays où différentes affaires récentes ont mobilisé l'attention internationale (comme celle d'Asia Bibi condamnée à mort, et les récents assassinats de Salman Taseer et Shahbaz Bhatti). Voir EDA 538, 540, 541, 543, 544, 547.



- Samedi, 9 :** **SAINTE VIERGE MARIE - BLANC**
8h30 Liliane Lépine-Dallaire 1^{er} anniversaire - offrandes aux funérailles
MESSE ANTICIPÉE DU DIMANCHE
16h30 Gérard Courteau - son petit-fils Nicodemo
- Dimanche, 10 :** **15^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (A) - VERT**
9h (italien) Aux intentions des paroissiens - votre curé
Nicolina Montanaro - suo sposo (messe célébrée en Haïti)
10h30 Marie Magresse Provilus, Soimène Dale et Édouard Romain - sa mère Yolande
- Lundi, 11 :** **SAINT BENOÎT, ABBÉ, COPATRON DE L'EUROPE - BLANC**
8h30 Giuseppina Vendittelli - famiglia Cavaliere
- Mardi, 12 :** **FÉRIE - VERT**
8h30 Marie-Anne Jacques - Felicidades Joseph
19h30 (italien) Messe communautaire
- Mercredi, 13 :** **FÉRIE - VERT**
8h30 Luciano Buscani - offrandes à la messe commémorative
- Jeudi, 14 :** **SAINT CAMILLE DE LELLIS, PRÊTRE - BLANC**
8h30 Costantino Romeo - offrandes aux funérailles
- Vendredi, 15 :** **SAINT BONAVENTURE, ÉVÊQUE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE - BLANC**
8h30 Guido Finamore - son épouse
- Samedi, 16 :** **NOTRE-DAME DU MONT CARMEL - BLANC**
8h30 Action de grâces - Lucette Juneau
MESSE ANTICIPÉE DU DIMANCHE
16h30 Aux intentions des paroissiens - votre curé
- Dimanche, 17 :** **16^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (A) - VERT**
9h (italien) Aquilino Panunzio - son épouse Amalia et ses filles
Angelo Di Meo - son épouse (messe célébrée en Haïti)
10h30 Parents défunts de la famille d'Ovila Blais
Hélène Lanciault 19^e anniversaire - André Lanciault (messe célébrée en Haïti)

« Faites resplendir la vérité » : Invitation du pape aux artistes

Les 60 ans d'ordination sacerdotale de Benoît XVI

ROME, Lundi 4 juillet 2011 (ZENIT.org) – « Faites resplendir la vérité dans vos œuvres », déclare à nouveau Benoît XVI qui a reçu ce matin au Vatican les 60 artistes qui lui ont fait hommage d'une de leurs œuvres à l'occasion de ses 60 ans de sacerdoce.

Benoît XVI a invité les artistes à être des « défenseurs courageux de la vérité » et des « témoins de la charité ». « C'est justement de l'union, a dit le pape, je voudrais dire de la symphonie, de la parfaite harmonie de la vérité et de la charité, qu'émane l'authentique beauté, capable de susciter l'admiration, l'émerveillement, et la vraie joie dans le cœur des hommes.

« Le monde dans lequel nous vivons a besoin que la vérité resplendisse et ne sois pas cachée par le mensonge et la banalité ; il a besoin que la charité enflamme et ne soit pas dominée par l'orgueil et l'égoïsme », a insisté le pape.

« Ne séparez jamais la créativité artistique de la vérité ni de la charité, ne cherchez jamais la beauté loin de la vérité et de la charité, mais avec la richesse de votre génie, de votre élan créateur, soyez toujours, avec courage, des chercheurs de la vérité, et des témoins de la charité » : « Faites resplendir la vérité dans vos œuvres ».